Maud Trosseille, référente égalité au sein du lycée Anna Judic :

« Il faut prendre en compte le degré du handicap »

Quels sont les handicaps que l'on trouve le plus souvent au lycée ?

On trouve principalement des handicaps neurologiques, des problèmes de vue ou dyslexie. Les élèves peuvent avoir des aménagements lors des examens. Tous les handicaps doivent être pris en charge, mais il faut prendre en compte leur degré.

Comment le lycée est-il aménagé ?

Pour l'accessibilité, on trouve des ascenseurs, des rampes d'accès. Les bâtiments de l'hôtellerie sont en cours d'aménagement. Cependant, nous n'avons pas de pièce insonorisée ou aux lumières tamisées pour les personnes atteintes de troubles autistiques.

Remarquez-vous des discriminations envers les personnes handicapées ?

Je n'ai pas été témoin de problèmes entre les élèves. Il y a tout de même une forme de discrimination, car il est compliqué d'avoir une AESH.

Les professeurs ont-ils une formation pour gérer les cas de dyslexie ?

Les professeurs n'ont pas de formation particulière sauf si c'est volontaire. Ils doivent s'adapter à chacun et apprennent de leur propre expérience.